

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



ÉDITO

ASSUMER NOS CHOIX

P.3

BILAN PÉDAGOGIQUE

UNE DEMANDE SOUTENUE, UN BESOIN CONSTANT

P.4

INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE

SE PRÉPARER AU CHANGEMENT

P.6

INVESTISSEMENTS

SE DONNER LES MOYENS

P.8

FORMATIONS À LA CARTE

GARANTIR L'ADÉQUATION

P.10

FORMATIONS EN ALTERNANCE

UN PAYSAGE EN PLEINE MUTATION

P.12

OUTRE-MER ET INTERNATIONAL

AU CONTACT DES AUTRES

P.16

COMMUNICATION

SAVOIR ÉTENDRE ET ENTREtenir LE RÉSEAU

P.18

ÉVÈNEMENTS

SE RETROUVER APRÈS LA FORMATION

P.20

ACTIVITÉ QUOTIDIENNE

AU FIL DES SEMAINES

P.22

RSE

CONCRÉTISATION DE LA DÉMARCHE

P.26

BILAN STRATÉGIQUE ET FINANCIER

UNE ANNÉE ENCOURAGEANTE

P.28

L'ÉQUIPE DU CFPTS

TABLEAU DE BORD

P.32







ÉDITO

ASSUMER NOS CHOIX

Malgré les aléas politiques, le CFPTS a la volonté de poursuivre dans sa logique de développement et d'investissement, par choix.

Comme tous les autres acteurs de la formation professionnelle, nous sommes soumis à des arbitrages sur lesquels nous n'avons pratiquement aucune prise.

Que l'État décide de réformer l'accès au CPF ou qu'un Opco soit contraint de modifier ses plafonds de financement, les répercussions sont immédiates, et rarement positives.

Parfois, la raison en est la correction d'abus constatés et, s'il est dommage que tout un secteur soit pénalisé à cause des agissements de certains, nous devons faire avec.

Ainsi va le fonctionnement de notre secteur.

Face à cela, nous pourrions adopter une attitude conservatrice, réagir par des ajustements à la baisse à toute dégradation de notre environnement économique.

Nous pourrions nous demander quelles sont les formations « profitables », les stagiaires « solvables » ou les investissements « prudents ». Tel n'est pas notre choix.

Bien sûr, nous faisons attention, nous gardons un œil attentif à la fois sur les tendances politiques et réglementaires, nous anticipons autant que possible. Maîtriser nos charges, maintenir nos équilibres économiques,

chercher à optimiser notre fonctionnement sont des obligations dont dépend notre survie. Mais nous refusons que cette responsabilité soit notre seule boussole.

Pour cela, nous pouvons nous appuyer sur notre statut. Association loi 1901 à but non lucratif, nous n'avons pas de comptes à rendre à des actionnaires, pas de marge opérationnelle à garantir. Au contraire, le conseil d'administration est composé uniquement de représentants des syndicats de salariés et d'employeurs de la profession, ainsi que du ministère de la Culture.

Pour eux, notre mission reste inchangée depuis notre création en 1974 : doter le secteur d'un outil de formation au service des besoins du terrain.

Cela revient à répondre à une notion d'intérêt général. Nous ne sommes pas un service public mais nous sommes bien au service de nos publics, dans toute leur diversité. Notre secteur est en mutation permanente : les métiers évoluent, les équipements se modernisent, les structures font face à des demandes toujours plus diverses. Le CFPTS doit suivre ce mouvement perpétuel et se transformer pour pouvoir toujours proposer des solutions. C'est notre philosophie.

Quand la Cramif nous adresse des recommandations, nous ne nous demandons pas s'il est raisonnable d'investir, nous procédons à la rénovation de nos ateliers de construction et de fabrication. Quand nos interlocuteurs

institutionnels ou notre réseau de formateurs et de référents nous réclament des espaces d'échanges et de discussions, nous organisons dans nos locaux des rencontres professionnelles. Quand l'Ina nous prévient qu'il va abandonner la spécialisation « sonorisation » de son diplôme d'ingénierie sonore, pourtant reconnue et demandée dans nos métiers, nous nous organisons pour l'intégrer à notre offre.

On peut nous dire que tout cela est risqué, qu'il vaudrait mieux être plus orientés vers des formations bénéficiaires. Mais si le CFPTS est devenu l'organisme de référence dans nos métiers, c'est justement parce que nous n'avons jamais cédé à cette facilité. Nous avançons, autant parce que nous le devons que parce que nous y croyons.

Bruno Burtre
Directeur général

« Nous ne sommes pas un service public, mais nous sommes bien au service de nos publics, dans toute leur diversité. »

BILAN PÉDAGOGIQUE

UNE DEMANDE SOUTENUE, UN BESOIN CONSTANT

Qu'il s'agisse de stages courts ou de formations métier de plusieurs mois, la demande de formation est toujours aussi pressante, avec des taux de remplissage qui se maintiennent à des niveaux élevés, preuve de l'adéquation de l'offre du CFPTS aux besoins du secteur. Dans certains cas, notamment en Décor/Accessoires, seule la disponibilité des locaux nécessaires ou des formateurs constitue un frein.

Neuf secteurs pour un seul objectif

En 2025, le CFPTS a inscrit à son catalogue 123 formations, réparties en 188 sessions, désormais organisées en 9 secteurs. Direction technique/Régie, Prévention des risques, Plateau, Lumière, Son, Vidéo et Décor/Accessoires continuent de structurer notre offre. S'y ajoutent désormais Réseaux scéniques et Électricité, dans un souci de lisibilité et également afin de mettre en valeur les évolutions portées par la numérisation de nos métiers. La plupart des secteurs s'organisent autour d'une ou de plusieurs formations métier, débouchant sur des titres inscrits au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), eux-mêmes divisés en blocs de compétences. S'y ajoutent des modules plus réduits, avec des durées de 1 jour à quelques semaines, qui se concentrent sur une technique, sur un logiciel, sur un équipement ou même sur une thématique transverse. La hausse de la demande observée depuis quelques années sur ces approches ciblées se confirme pour les équipements (surtout les consoles) ou pour des thèmes tels que la lutte contre les Violences et Harcèlement Sexistes et Sexuels (VHSS), mais marque le pas sur les logiciels.

Bonne tenue des formations métier

La réforme de la formation professionnelle de 2018 a réorienté les formations métier essentiellement vers la reconversion professionnelle, avec le remplacement du congé individuel de formation (CIF) par les projets de transition professionnelle (PTP). Pour les candidats, cela s'est traduit par un passage obligé par l'une des antennes régionales de Transitions Pro afin d'obtenir un financement. Grâce à l'accompagnement du CFPTS, les candidats arrivent beaucoup mieux préparés aux exigences d'une démarche de reconversion et, notamment, à l'investissement personnel et à la préparation qu'elle implique. La coordination entre le CFPTS et Transitions Pro Île-de-France, principal financeur des candidats aux formations de reconversion du centre, a été concrétisée par la signature d'une lettre d'engagement en juillet 2025 sur la politique tarifaire et la qualité des formations. Ce cadre et l'accompagnement organisé par le centre ont eu un impact notable sur l'année 2025, avec 88 % de dossiers acceptés, bien au-delà du taux moyen (65 %*). Le taux de remplissage des formations métier du CFPTS (sanctionnées par des titres inscrits au RNCP) est d'ailleurs excellent (83 % pour les stages réalisés en 2025).

Ajustements et nouveautés

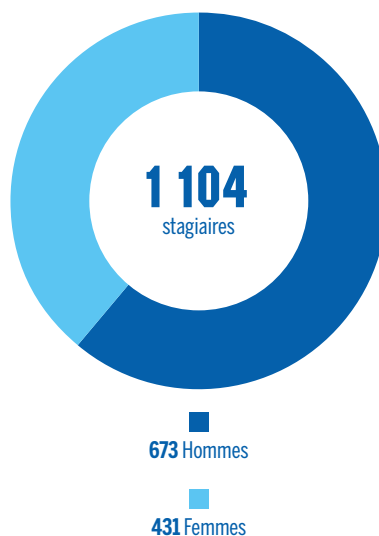
Comme chaque année, au terme de l'analyse des bilans de fin de formation et des retours venus des formateurs, le CFPTS procède à des modifications de son offre de formation, afin de s'assurer de son adéquation avec les attentes du secteur. La création de *ETC EOS - pratique avancée* en est un bon exemple. En effet, en 2023, en plus de la formation complète de 70 h consacrée à cette console lumière, le CFPTS avait déjà mis en place un module plus court (35 h) centré sur la prise en main. À la demande de la Comédie Française, un deuxième module a été élaboré pour le compléter et est désormais inscrit au catalogue. De la même manière, *Audio-numérique – réseau AVB – Milan* vient s'ajouter à l'offre existante du centre (une formation générique et une autre consacrée à Dante) en matière de réseaux audio numériques. Le secteur des accessoires s'adapte également aux changements technologiques. *Mécanismes et articulations* est recentré sur la conception et la réalisation de mécanismes traditionnels tandis que, parallèlement, *Outils numériques pour la fabrication d'objets, de mécanismes et articulations* fait son apparition, en récupérant l'approche informatisée. Cette nouvelle formation s'appuie sur la création, au sein du CFPTS, d'un atelier équipé d'imprimantes 3D

1 104
stagiaires
dont
213
en Décor/Accessoires

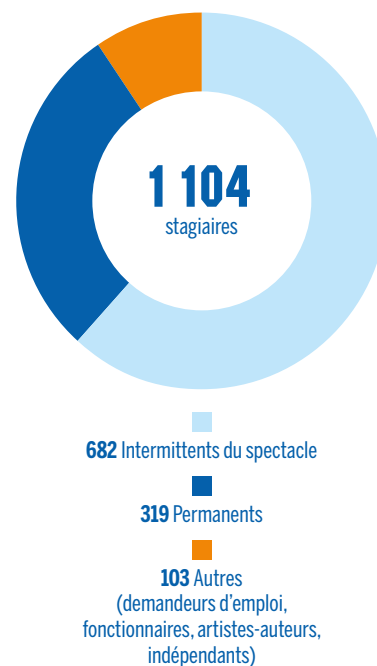
104 173
heures stagiaires
dont
35 504
en Décor/Accessoires

188
sessions de stage
dont
33
en Prévention des risques

RÉPARTITION HOMMES-FEMMES DES STAGIAIRES



RÉPARTITION DES STATUTS DES STAGIAIRES



et de machines de découpe à commande numérique. Lors du bilan, les échanges avec les stagiaires de la première session ont permis de réfléchir à des axes d'amélioration, notamment organisationnels, et de souligner les qualités pédagogiques et la disponibilité des différents intervenants. Ce développement s'inscrit dans l'ouverture croissante du centre à des activités tournées vers le secteur du cinéma ou même du luxe. Dans le même domaine, *Prothèses transferts – maquillage FX* s'adresse plutôt à l'univers de l'audiovisuel, et notamment des tournages de séries.

Deux partenaires, deux nouveautés

D'autres changements trouvent leur source dans le réseau entretenu par le CFPTS. *Technique de travail en hauteur*, qui correspond au premier bloc de compétences du CQP Accrocheur Rigger, a été proposé à la demande de la CPNEF-SV. Dans ce cas particulier, si les candidats ont été au rendez-vous, le développement est freiné par la disponibilité de locaux et de matériel spécifiques. *Fondamentaux de l'écoscénographie*, co-élaborée avec l'Union des scénographes (UDS), est quant à elle une vraie réussite, avec une session pleine dès sa première année.

*Source : Bilan Qualité 2025 du CFPTS, édité par Transitions Pro IDF

« Grâce à l'accompagnement du CFPTS, les candidats arrivent beaucoup mieux préparés aux exigences d'une démarche de reconversion. »



INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE

SE PRÉPARER

AU CHANGEMENT

Tout au long de l'année 2025, et parfois bien avant, le CFPTS a travaillé aux évolutions futures de son offre de formation. Simples adaptations de l'existant ou bien ouvertures à des secteurs nouveaux, chaque proposition est soigneusement pesée avant d'être intégrée au catalogue.

L'activité du CFPTS s'organise de manière annuelle, autour d'une offre pédagogique élaborée au cours de l'année précédente. En se basant sur les remontées du terrain (réseaux des formateurs, des partenaires institutionnels, des anciens stagiaires) comme sur les retours d'expérience recueillis lors des bilans, l'équipe pédagogique propose, ajoute, retranche, modifie. Le but ? Développer une réponse réfléchie à tous les besoins de la profession.

Entrées en piste

Des formateurs ont relayé l'impact des mutations technologiques à l'œuvre dans le domaine des liaisons RF. C'est pour répondre à cet enjeu qu'a été élaborée *Exploitation des liaisons RF – pratique avancée* qui permettra aux techniciens RF, et notamment à ceux ayant déjà suivi la formation de premier niveau proposée par le CFPTS sur le sujet, de mieux appréhender la réglementation, en intégrant les nouvelles technologies et leurs enjeux.

Parfois, la création d'une formation est également un pari sur l'avenir, sur le développement d'une thématique encore en devenir. Dans ce cas, le CFPTS ne répond pas à une attente clairement formulée mais anticipe, en jouant un rôle de précurseur.

C'est le cas pour *Pratiques circulaires culturelles : méthodes et outils pour répondre à la transition écologique*, destinée à un public d'encadrement. Le contenu a été élaboré en partenariat avec Les Augures, un collectif reconnu qui se donne pour mission d'accompagner les acteurs du monde culturel dans leur transition écologique et leur capacité d'adaptation et d'innovation. Enfin, l'intégration au catalogue de *MA Lighting grandMA3 – pratique avancée* et de *MA Lighting – de la grandMA2 à la grandMA3* vise à compléter l'offre sur ce matériel, à l'instar de ce que le centre a déjà mis en place pour les consoles ETC.

Nouvelles formules

Les bilans de fin de formation sont également une source permanente de réflexion pour la Direction des formations. Une de leurs fonctions premières, au-delà du recueil de satisfaction, est de faire apparaître les préconisations et pistes d'amélioration identifiées par les apprenants à l'issue de leur stage. C'est ainsi que l'une des formations historiques du CFPTS, *AutoCAD 2D*, présente au catalogue depuis 1998, verra son format passer de 2 à 3 semaines afin de pouvoir approfondir les thèmes abordés, sans que l'équilibre général en soit modifié. *Exploiter les sources LED dans le spectacle*

connaîtra, lui aussi, une évolution avec l'abandon de la partie du stage consacrée au matricage, qui fera l'objet d'une formation dédiée dans les années à venir. Ce changement correspond à un recentrage décidé en réponse aux besoins des stagiaires, provenant majoritairement du théâtre et peu concernés par cet aspect. La formation développera donc plus les questions des rendus et du rapport à la demande artistique dans ce cadre.

Les Fondamentaux de l'électricité pour les installations du spectacle seront légèrement rallongés (2 jours supplémentaires), afin d'intégrer la préparation à une habilitation électrique (BR-B2V-BC-BE manœuvre), tandis que la *Soudure au service du spectacle* se verra retrancher de la qualification de soudeur, peu demandée dans le spectacle vivant. Le principe reste le même : s'adapter aux besoins réels du public du CFPTS.

←
Les régisseurs son et régisseurs lumière en atelier collectif

INVESTISSEMENTS

SE DONNER LES MOYENS

Le CFPTS a toujours fait le choix de privilégier la qualité des conditions d'apprentissage et du matériel mis à la disposition des formateurs et des apprenants. Cet engagement passe nécessairement par des investissements réguliers dans tous les domaines.

Pour un établissement à caractère technique, l'investissement est une condition incontournable de la qualité des formations proposées. Au CFPTS, tous les apprenants sont systématiquement confrontés aux réalités pratiques du secteur, ce qui passe nécessairement par la mise à disposition de locaux et de matériels équivalents à ce qu'ils pourront rencontrer lors de leur vie professionnelle. En 2025, le centre a procédé à des investissements encore plus conséquents (377 k€), pour moderniser son parc matériel, démarrer de toutes nouvelles formations ou améliorer ses locaux. Cette priorité accordée à l'investissement est rendue possible par le soutien des partenaires institutionnels du CFPTS. Par le biais de son dispositif d'Aide financière aux investissements des centres de formation d'apprentis, l'Afdas a ainsi contribué aux acquisitions sur le secteur Son. De son côté, la Cramif prend à sa charge une partie du coût de l'aménagement de la menuiserie, dans son rôle de financeur des actions de prévention des risques.

Un effort particulier sur le son

Le CFPTS souhaitait procéder à un remplacement progressif des systèmes de diffusion sonore utilisés dans le cadre de ses formations. La priorité en la matière était le *line array* Nexo, qui commençait à présenter des problèmes d'usure et d'obsolescence. Étant donné le coût d'un tel équipement, le centre a lancé une consultation des principaux constructeurs (D&B, L-Acoustics, Nexo, Coda Audio) afin de déterminer, avec l'accord de ses formateurs et référents, la solution la plus adaptée aux besoins et aux possibilités financières.

Le choix s'est porté sur un système Nexo composé de 24 enceintes, dont 8 subwoofers, de 5 contrôleurs digitaux amplifiés, équipés de cartes Dante, et de tout le matériel d'accroche et de manutention nécessaire. Cette solution offre l'avantage d'être modulable et de permettre des installations de sonorisation groupées de forte puissance mais également des installations parallèles plus réduites pour une mise à disposition dans des lieux pédagogiques distincts. Le matériel permettra également de former les apprenants sur des logiciels de calage et de monitoring (Smaart live, CrossLite+). Financièrement accessible, ce *line array* présente également l'atout d'être fabriqué

en France et entretenu depuis un site en Île-de-France. Les contacts pris lors de cette opération ont, par ailleurs, été mis à profit pour une autre acquisition, celle d'un système de sonorisation Coda Audio (4 points sources et un ampli) destiné au Théâtre du CFPTS. Outre la diversification nécessaire des matériels et des marques, ce choix permet de proposer une technologie différente de celles employées par ses concurrents. Enfin, le centre a ajouté à son parc des consoles Yamaha et des boîtiers entrée-sortie pour répondre à la hausse des besoins en formation, y compris dans le secteur Réseaux scéniques.

Un nouvel atelier

Sur la recommandation de formateurs en Accessoires, le CFPTS a pris la décision d'intégrer à son offre de formation les nouveaux modes de fabrication reposant sur des outils numériques (impression 3D, découpe à commande numérique). Ces outils, autrefois réservés à l'industrie, arrivent de plus en plus massivement dans les ateliers, un phénomène dont le centre a pu prendre la mesure lors des visites dans des ateliers. Il était nécessaire de créer un local consacré à ces technologies en plein essor. Le centre a donc aménagé un espace adapté et l'a entièrement équipé, au plus proche des conditions observées en atelier.



Ce sont ainsi 5 imprimantes 3D, une fraiseuse CNC et une découpeuse-graveuse laser qui ont été commandées, en plus de tous les consommables nécessaires. L'espace a été inauguré en septembre 2025, avec la première session d'*Outils numériques pour la fabrication d'objets, de mécanismes et articulations*.

Une mise à niveau pour la menuiserie

La présence au sein du CFPTS d'ateliers de construction dédiés au travail du bois et du métal implique une attention particulière en matière de prévention des risques et de conformité aux obligations réglementaires. En 2025, le CFPTS a mené des travaux de remise à niveau de sa menuiserie, à la fois en acquérant une nouvelle scie à panneaux mais également pour remplacer le système de ventilation-aspiration. Cette dernière intervention était la plus complexe. Il a fallu créer un local dédié, en déconstruisant un ancien bureau, avant d'installer la machinerie. Cette dernière comprend un système d'aspiration réalisé sur mesure et les tuyauteries correspondantes, notamment 2 descentes mobiles et 6 sur machine, ainsi qu'un sécheur d'air et le dispositif d'asservissement des aérothermes desservant l'atelier.

Investissements courants

En plus de ces opérations, le CFPTS a réalisé d'autres investissements liés au fonctionnement normal du centre et rendus nécessaires par l'usure naturelle des équipements pédagogiques, par la montée en puissance de nouveaux matériels ou par des demandes accrues sur certaines formations. L'installation électrique du plateau E001 a été mise en conformité avec les normes du spectacle et un arrêt électrique d'urgence centralisé a été mis en œuvre pour l'ensemble des locaux. D'autres investissements ont concerné les secteurs Réseaux (switchs), Vidéo (vidéoprojecteurs) et Lumière (projecteurs LED).

↑
Présentation du nouveau système Nexo

EN CHIFFRES

377 k€

d'investissement

dont

149 k€

pour le réaménagement de la menuiserie

et

128 k€

pour le nouveau système de diffusion sonore

FORMATIONS À LA CARTE

GARANTIR L'ADÉQUATION

Si l'offre de formation catalogue du CFPTS permet de couvrir l'essentiel des besoins en formation, les demandes faites au centre présentent parfois des particularités qui exigent une réponse spécifique, adaptée aux besoins de la structure concernée.

Un volet essentiel de l'offre

Le volume des formations hors catalogue peut paraître réduit (13,4 % des heures stagiaires en 2025, un chiffre stable par rapport à 2024), mais il reste très important tant pour le CFPTS que pour les structures qui font appel à lui. Ces formations permettent d'assouplir les contraintes d'un calendrier fixé longtemps en avance, ou bien de flécher certaines sessions uniquement pour les équipes d'une même structure, ce qui peut s'avérer essentiel sur des thématiques sensibles telles que la lutte contre les VHSS.

Dans certains cas, elles sont aussi le moyen de mobiliser l'expertise du CFPTS afin d'élaborer des propositions pédagogiques conçues spécialement pour une structure. Dans ce cas, une ingénierie pédagogique dédiée est nécessaire, par un dialogue entre la Direction des formations et le commanditaire. Il arrive même régulièrement que ce travail de conception soit ensuite valorisé en intégrant l'offre sur catalogue.

Du sur-mesure aussi pour l'alternance

En 2025, le CFPTS a renouvelé son partenariat avec l'Afdas, France Travail et Ekhoscènes, le syndicat d'entreprises privées du spectacle vivant, en vue de proposer une formation aux *Gestes métier du machiniste*. Signe de la

satisfaction des différents commanditaires, lors de l'appel à projets porté par l'Opco, le CFPTS a de nouveau été choisi pour assurer la partie formation du contrat de professionnalisation, tandis que les Apprentis d'Auteuil prenaient en charge le volet POEC (préparation opérationnelle à l'emploi collective), en lien avec France Travail.

Ce sont ainsi 12 personnes, aux profils éloignés de l'emploi, qui ont pu bénéficier de ce dispositif inclusif. Le projet étant porté par Ekhoscènes, elles ont été accueillies dans les théâtres partenaires (Théâtre des Variétés, Théâtre de la Porte Saint-Martin, Lido de Paris, Le Splendid, etc.). Au terme de ce parcours : le nouveau CQP (certificat de qualification professionnelle) de « Machinerie scénique, techniques de scènes » sera délivré par la CPNEF-SV.

De manière un peu similaire, le CFPTS a été approché par Live Nation pour travailler sur un double objectif : professionnalisation du métier de technicien de scène et insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi. La longue ingénierie pédagogique requise pour répondre à cette demande, des cours pratiques à l'évaluation finale, s'est basée sur la définition progressive d'une fiche de poste détaillée en partant des besoins

de l'entreprise. Le résultat prendra la forme d'un parcours en contrat de professionnalisation similaire à celui imaginé pour les machinistes, débouchant lui aussi sur le CQP de « Machinerie scénique, techniques de scènes » : *Technicien de scène*, cette fois pour l'environnement du concert. Après une première visite d'immersion des participants en novembre, les sessions de formation débuteront en janvier 2026.

Lutte contre les VHSS : une demande toujours en hausse

Après un léger tassement en 2024, la demande sur les formations destinées à la lutte contre les VHSS (violences et harcèlement sexistes et sexuels) est fortement repartie à la hausse. Par nature, cette thématique favorise l'organisation de sessions rassemblant des participants venus d'une même structure, qui peuvent y partager leurs expériences et se sensibiliser collectivement. Les stages sont d'ailleurs réalisés en majorité (89 %) dans les locaux des structures concernées. Sur l'ensemble de l'année, les formations liées à ce sujet représentent à elles seules plus de 30 % des formations hors catalogues assurées par le CFPTS, en volume horaire. Comme lors des exercices précédents, la typologie des commanditaires est très variée, du CentQuatre au Théâtre de Chelles en passant par



l'Académie équestre de Versailles, la MC93 ou même des regroupements d'intermittents, entre autres. Elle dépasse même les limites de l'environnement proche du CFPTS (Société d'exploitation de la tour Eiffel, Compagnie des Alpes, Endemol) et confirme ainsi la légitimité acquise par le centre sur ce sujet.

Du partenariat historique aux nouvelles collaborations

Parmi les demandeurs de ces prestations sur mesure, de nombreux établissements font partie des interlocuteurs historiques du centre. L'Opéra national de Paris a commandé des formations d'*Accroche et levage* pour ses deux sites de Bastille et de Garnier. La direction de la programmation et de la production de la Grande Halle de la Villette a requis un important travail d'ingénierie pédagogique afin de faire bénéficier ses équipes d'une double session de *Méthodologie d'analyse technique d'un spectacle*. Thalie Santé poursuit son programme autour d'une version adaptée des *Fondamentaux techniques pour les non-techniciens* et l'École normale supérieure fait encore appel au centre pour *Fondamentaux de la prévention des risques dans le spectacle et Branchements électriques* et préparation à l'habilitation électrique. Enfin, Disneyland Paris envoie toujours ses équipes se former au CFPTS, cette année

sur les *Fondamentaux techniques pour les non-techniciens* et des *Modules Machinerie*. Parallèlement, comme chaque année, l'offre hors catalogue permet au CFPTS de travailler avec de nouveaux interlocuteurs. Les modules de lutte contre les VHSS constituent à cet égard un point d'entrée classique, sous le double effet de l'urgence de cette thématique et du référencement du CFPTS par l'Afdas. Les Francofolies, la compagnie Oposito y côtoient ainsi des structures hors du champ traditionnel du centre telles que la Scam (Société civile des auteurs multimédia) ou le musée Grévin. D'autres collaborations inédites ont été menées avec la Maison des pratiques artistiques amateurs (*Développer les réflexes sûreté*) ou la Comédie de Caen (*Encadrement technique des équipes*), entre autres.

↑
Initiation à la soudure pour les alternants de la formation Gestes métier du machiniste

EN CHIFFRES

1 110

stagiaires

dont

885

en prévention des risques

16 449

heures stagiaires

dont

9 642

en prévention des risques

135

formations

dont

111

réalisées dans les locaux des commanditaires

FORMATIONS EN ALTERNANCE

UN PAYSAGE EN PLEINE MUTATION

Les formations initiales en alternance constituent un des piliers historiques de l'activité du CFPTS. Très demandées par les jeunes, elles suscitent aussi l'adhésion des structures d'accueil. En dépit d'un sous-financement chronique, elles représentent encore un axe de développement majeur pour le centre.

Une offre organisée en filière

Les différents cursus proposés par le CFPTS s'organisent de manière à offrir aux jeunes la possibilité d'un parcours centré sur une seule formation ou orienté vers une spécialisation progressive. Les jeunes ayant suivi la formation *Technicien du spectacle et de l'événement* (niveau 4) peuvent ainsi soit se lancer dans leur carrière ou bien choisir de se spécialiser sur l'une des quatre formations de *Régisseur de spectacle et d'événement* (Plateau, Lumière, Son et Vidéo), niveau 5. Celles et ceux qui veulent pousser encore plus loin peuvent se tourner vers les deux formations de niveau 6 (*Régisseur général* et *Administration de réseaux scéniques*). Même si ce n'est pas la norme, chaque année, quelques apprentis choisissent d'enchaîner sur le niveau supérieur. Par exemple, 4 apprentis régisseurs spécialisés ont intégré la formation de *Régisseur général* en 2025.

Un beau succès de recrutement

La réputation de ces formations est fermement établie dans les secteurs du spectacle vivant et de l'événementiel. Pour élargir son bassin de recrutement et promouvoir ces métiers qui sont souvent méconnus des jeunes, le centre organise par ailleurs une campagne d'information (presse, Internet, réseaux sociaux, réunions d'information en distanciel).

Elle culmine avec la tenue d'une journée portes ouvertes à l'occasion de laquelle les jeunes et leurs familles peuvent découvrir les locaux et, surtout, échanger avec des membres de l'équipe, des formateurs et des apprentis. La renommée du centre et le succès de ces opérations de communication se traduisent par une donnée brute : comme chaque année, 2025 a vu un nombre de candidatures bien supérieur aux capacités d'accueil du CFPTS. C'est la raison qui a poussé le CFPTS à mettre en place une procédure d'admission très sélective. Pour les cursus de techniciens et de régisseurs spécialisés, elle prend la forme d'un concours d'admissibilité écrit, organisé sur une seule journée, et qui, en cas de réussite, donne accès à un entretien de sélection. Ces entretiens, menés par les équipes pédagogiques du centre, permettent notamment d'évaluer le bon positionnement des candidats par rapport au métier et à la carrière professionnelle qu'ils visent, et ne sont pas uniquement centrés sur leurs performances académiques.

Au vu des exigences de ces formations, qui proposent un parcours très dense, en petits effectifs (14 au maximum par promotion), il est également essentiel de constituer des groupes variés, capables de bien fonctionner ensemble. Pour les régisseurs généraux et les administrateurs réseaux, le concours écrit

est remplacé par une étude du dossier des candidats, en raison du niveau plus complexe des compétences évaluées.

Ce système de filtres et de sélection est rendu obligatoire par le succès même de cette voie d'accès gratuite et rémunérée aux métiers du secteur. Pour ne prendre que l'exemple des régisseurs spécialisés, la hausse des candidatures est de 5 %, pour un taux d'admission de 19,5 %.

Des entreprises au rendez-vous

Pour les candidats acceptés, la grande difficulté est ensuite de trouver une structure disposée à les engager par le biais d'un contrat d'apprentissage. Les politiques publiques en la matière sont d'ailleurs sources d'incertitude, avec une remise en cause des dispositifs de soutien aux entreprises désireuses de faire cette démarche. La problématique est différente pour les structures appartenant au secteur public mais, là aussi, l'effet de la baisse des enveloppes budgétaires se fait sentir. Pour faciliter cette démarche, le CFPTS met à la disposition des jeunes admis la liste des plus de 200 structures qui constituent son réseau professionnel. Ces établissements sont contactés chaque année par la responsable réseau entreprises, des mois avant que les candidats s'adressent à eux, afin de recueillir les besoins. Cette campagne est aussi

L'ALTERNANCE 2025 EN CHIFFRES

NOMBRE DE NOUVEAUX APPRENTIS AU CFPTS



144

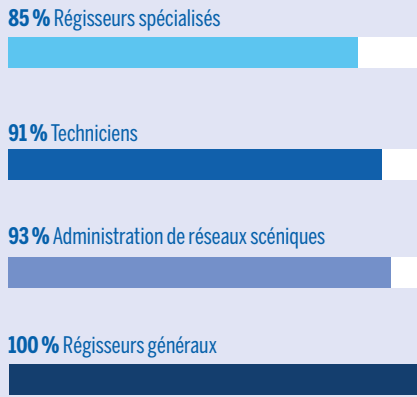
RÉPARTITION HOMMES-FEMMES



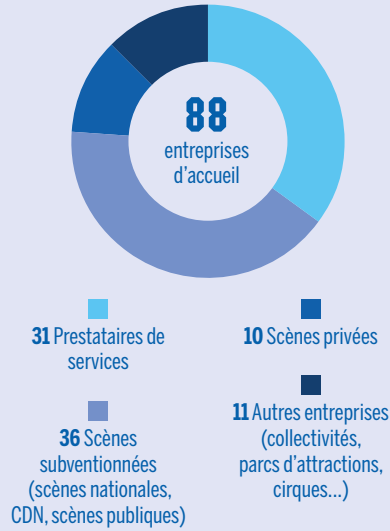
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES APPRENTIS



TAUX DE RÉUSSITE AUX DIPLOMES

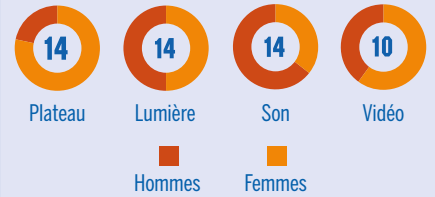


ENTREPRISES D'ACCUEIL PAR SECTEUR



FOCUS SUR LES RÉGISSEURS SPÉCIALISÉS

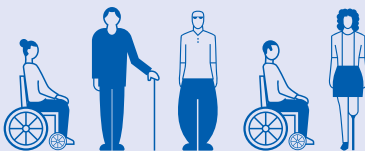
RÉPARTITION HOMMES-FEMMES



TAUX DE RÉUSSITE AUX DIPLOMES



NOMBRE D'APPRENTIS BÉNÉFICIAIRES D'AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES

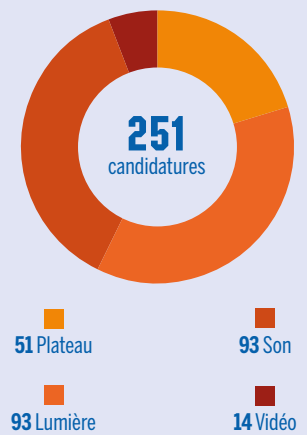


42

RÉPARTITION DES CANDIDATURES



RÉPARTITION DES CANDIDATURES





l'occasion de faire le point sur le cadre réglementaire de l'apprentissage, ainsi que sur les différentes aides accessibles pour l'emploi d'apprentis. En ajoutant à ce répertoire d'autres structures contactées directement à leur initiative, tous les jeunes ayant intégré les formations en 2025 ont trouvé un lieu d'accueil.

Cependant, il faut noter que cette étape du processus de recrutement devient chaque année plus complexe, notamment en raison d'une concurrence accrue, tout particulièrement dans les domaines de la lumière et du son. Entre la raréfaction de l'offre d'emploi, en raison de politiques publiques plus restrictives, et la multiplication de CFA sur certains segments, le placement des apprentis est de moins en moins aisé.

Face à ces difficultés, le CFPTS peut compter sur la fidélité de ses interlocuteurs. En effet, d'année en année, un nombre important de structures reviennent systématiquement vers le centre pour recruter les apprentis dont elles ont besoin. Cet effet est particulièrement notable sur de grandes maisons du secteur (La Colline, L'Odéon, la Grande Halle de la Villette, Le CentQuatre, Disneyland Paris) mais également sur des acteurs importants du monde de l'événementiel (groupe Magnum-Dushow-Novelly, GL Events) et sur des structures plus modestes ou appartenant

à des secteurs voisins (Théâtre de la Cité Internationale, Radio France, Ateliers Médicis).

Le conseil de perfectionnement

Le conseil de perfectionnement, dédié à l'apprentissage, a réuni comme chaque année les équipes du CFPTS, des représentants des organisations professionnelles (Synptac-CGT, Arenes), des maîtres d'apprentissage et des délégués des apprentis en cours de formation. Il a permis de faire le point sur le fonctionnement et les perspectives du CFA. La question de l'accueil et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap a été débattue, faisant ressortir le besoin d'une action de formation des formateurs sur ce sujet délicat. Le choix d'orienter la formation de *Technicien du spectacle et de l'événement* avec un bloc complémentaire de spécialisation Lumière y a été explicité, autour du projet du centre de déposer lui-même une demande d'enregistrement auprès de France Compétences d'une certification de Technicien Lumière. Par ailleurs, une plus grande mobilisation des outils de l'Afest (action de formation en situation de travail) est envisagée, afin de formaliser les temps de mises en situations professionnelles et de les intégrer pleinement au parcours de formation. Enfin, il a été l'occasion de présenter les taux de réussite (92 %), de rupture (5,5 %) et d'insertion

(près de 100 % toutes formations confondues), des résultats excellents, bien au-delà des moyennes nationales.

Les perspectives de développement

À la suite d'un accord conclu à la fin de l'année 2025, dès 2026, le CFPTS reprendra les rênes d'une formation créée en 2014 par l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) : le Diplôme d'Ingénierie Sonore (DIS), spécialité sonorisation. Cette formation reconnue dans la profession constituera une année de spécialisation pour des personnes ayant déjà un premier parcours de formation solide dans les métiers du son. Elle prendra initialement la forme d'un contrat de professionnalisation, le DIS n'étant pas inscrit au RNCP. L'objectif à moyen terme du CFPTS est d'obtenir cette inscription afin de pouvoir proposer ce parcours en apprentissage. L'année 2026 sera mise à profit afin d'adapter la formation aux spécificités du centre et de renforcer son ancrage dans le domaine du spectacle vivant et de l'événementiel.

↑
Les régisseurs plateau se prêtent au jeu lors du module machinerie, efforts, vitesse et vols d'objets

➤
Exercice de mise en situation pour les administrateurs de réseaux scéniques



OUTRE-MER ET INTERNATIONAL

AU CONTACT DES AUTRES

Le CFPTS a depuis longtemps franchi les limites de la France métropolitaine. Pour les apprentis comme pour les formateurs, ces expériences ouvrent les horizons et enrichissent celles et ceux qui y participent.

Expérience thaïlandaise

Très loin de Bagnolet, le CFPTS a mené une formation en Asie du Sud-Est, et plus précisément en Thaïlande.

À l'origine de cette initiative, une demande de l'Alliance française de Chiang Mai autour d'une formation aux métiers du son *live*. C'est par l'intermédiaire du CNM que le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a eu l'idée de s'adresser au CFPTS afin d'organiser *Sonic Bridge - Asia-France Live Sound Training Exchange*, un programme ouvert aux ressortissants de 8 pays (Thaïlande, Indonésie, Malaisie, Singapour, Vietnam, Laos, Cambodge et Philippines) et piloté par l'ambassade de France à Singapour. En deux sessions (juin et septembre) tenues dans le showroom Yamaha de Bangkok, un formateur du CFPTS a pu initier de jeunes professionnels de tous horizons sur les fondamentaux techniques du son *live* et l'installation comme le réglage des systèmes de diffusion sonore. Les retours de tous les participants sont unanimes : la formation a été un moment rare d'échanges, de montée en compétence, et tous se sentent plus armés pour évoluer dans un secteur en pleine expansion dans cette région du monde.

Partenariat guyanais

Au fil des années, les relations se sont approfondies entre le CFPTS, la compagnie KS & CO et la scène conventionnée d'intérêt national Kokolampoe, à Saint-Laurent-du-Maroni. Depuis 2012, date de l'ouverture du Théâtre école Kokolampoe (TEK), ce sont ainsi une dizaine de stages qui se sont tenus en Guyane française, le plus souvent spécifiquement conçus pour intégrer à la fois les demandes de ce partenaire privilégié et les particularités du public et de l'environnement local. En 2025, une formation sur les *Fondamentaux techniques de la lumière de spectacle* a ainsi pu être proposée sur place, à destination principalement d'un public de techniciens et d'artistes. Dès janvier 2026, l'expérience se poursuivra avec *Mise en œuvre de la conduite lumière - outils de régie*, destinée aux participants de la formation précédente.

Mobilité européenne des apprentis

Depuis 2009, le CFPTS offre à ses apprentis régisseurs, sur la base du volontariat, la possibilité de réaliser une immersion professionnelle en Europe. Désormais, le programme Régisseurs Sans Frontière (RSF) s'articule autour de trois temps forts : un échange bilatéral franco-allemand, un autre organisé avec des étudiants estoniens et un atelier de création artistico-technique, accueilli chaque année dans l'un des trois pays organisateurs. En 2025, c'est à la Maison des pratiques artistiques amateurs (MPAA Broussais, Paris) que se sont retrouvés les jeunes volontaires, rejoints par des participants venus de République tchèque et du Royaume-Uni. Cet atelier leur permet de développer leur capacité à mener des projets en commun, au-delà des barrières culturelles et linguistiques.



RSF EN ESTONIE Retours d'expérience de deux apprentis

Clémentine, régisseuse plateau :
« Nous étions au Estii, qui est donc un théâtre axé jeune public et marionnettes. Le théâtre fonctionne en alternance, il y a trois salles et ils ont un répertoire avec toutes leurs créations. On a participé à beaucoup de montages son et vidéo des productions du théâtre. Par exemple, pour la résidence de Transport : Frontline, on s'est retrouvés au tout début du stage à réfléchir à la chaîne son, avec neuf enceintes dans le décor. On a été super bien accueillis dans ce théâtre, c'était une expérience incroyable, les régisseurs nous ont bien intégrés à l'équipe ! Sur les derniers jours, j'étais chargée d'accueillir deux spectacles en caravane (Collectif français) pendant le festival Treff. Par exemple, on a été chargés de faire le teaser du musée de la marionnette, et en tant que fan de la marionnette ça fait trop plaisir ! En Estonie ils font des teasers de spectacles et de musée qui passent à la télé. On a dû faire une version de 20 secondes qui va passer à la télé estonienne ! »

Lison, régisseuse lumière :
« J'étais dans un tout petit théâtre mais très actif avec une programmation variée et des créations relevant de beaucoup d'ingéniosité !

J'ai pu y faire des choses très différentes, de l'accueil de compagnies d'autres théâtres d'Estonie, des créations et régies de quatre concerts de styles variés, participer à la construction et à la création de leur spectacle du printemps en extérieur dans un parc de la ville (ils construisent tous leurs décors eux-mêmes), et aussi une petite tournée dans un théâtre à Tallinn avec un de leurs spectacles ! Bref c'était assez intense et varié, très enrichissant, avec du soleil ou à 2 degrés avec de la neige, mais surtout grâce à une petite équipe très sympa et un tuteur, René, vraiment incroyable qui m'a pris en charge avec joie, m'emmenait partout et m'expliquait plein de choses sur leur théâtre, leurs spectacles et l'Estonie. On a même en perspective que je puisse retravailler avec eux bientôt ! »

↑
 Initiation aux consoles son lors de la formation "Sonic Bridge - Asia-France Live Sound Training Exchange" en Thaïlande

COMMUNICATION

SAVOIR ÉTENDRE ET ENTREtenir LE RÉSEAU

Le CFPTS est en permanence en contact avec des interlocuteurs extrêmement variés qui, ensemble, composent le cadre de ses activités. Apprentis, stagiaires, financeurs et structures en forment le socle mais il ne faut pas oublier toutes celles et ceux qui, à des degrés divers, s'intéressent à son action ou devraient le faire !

Une superposition de réseaux

Le lien entre le CFPTS et ses usagers est rendu complexe par la nature même de la formation professionnelle, qu'elle soit initiale ou continue. Le plus souvent, les apprenants et les financeurs sont distincts et répondent à des logiques complètement différentes. De plus, les interlocuteurs institutionnels du centre (ministère, opérateurs publics, collectivités locales, etc.) sont multiples et interviennent sur des facettes différentes de l'activité. Il est donc nécessaire de penser la stratégie de communication du CFPTS afin qu'elle puisse toucher toutes ces cibles, sur des thématiques susceptibles de les mobiliser.

Prépondérance de la communication digitale

La première porte d'entrée est constituée par le site internet, à la fois pour diffuser l'offre de formation et établir un premier contact en vue d'une inscription ou d'une sollicitation. Bien établi, totalement refondu fin 2024, il a vu son trafic augmenter de façon notable (+20 % en un an). Il assure également le lien avec les différents réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn et TikTok) et plateformes assimilées (YouTube) alimentés par le centre. En la matière, la stratégie du CFPTS privilégie une logique éditoriale différenciée. La simple

augmentation du volume de publications ne garantit pas nécessairement l'efficacité de la diffusion des messages, d'autant que les comportements des utilisateurs des plateformes ne cessent d'évoluer, dans un contexte de saturation croissante. Il faut donc mettre en ligne des contenus plus ciblés, adaptés aux attentes de chaque public selon les médias choisis.

Cinq plateformes, cinq stratégies

Facebook, réseau historique pour une communauté fidèle reposant sur d'anciens salariés, des formateurs et des professionnels attachés à la vie de l'établissement, est propice à la valorisation de la formation. Les contenus portant sur la vie du centre ou les formations accessoires y rencontrent un intérêt particulier, sur des tranches d'âge considérées comme élevées (35-54 ans).

Instagram s'impose à l'inverse comme le principal réseau de la jeune communauté du CFPTS (64 % de moins de 34 ans). La stratégie éditoriale y est fortement axée sur la valorisation des formations en apprentissage à travers des contenus immersifs (coulisses, interviews, restitutions, vie des promotions), et contribue à renforcer le sentiment d'appartenance et l'engagement des utilisateurs.

LinkedIn est le réseau privilégié pour les échanges professionnels et institutionnels. Il permet de valoriser les partenariats, les participations à des événements, les formations d'encadrement, ainsi que le positionnement du CFPTS sur des thèmes transversaux tels que les réseaux, la prévention des VHSS ou la RSE.

YouTube est progressivement devenu un espace de présentation des métiers, des formations et des parcours professionnels. Cette évolution suit celle de la plateforme, sur laquelle les formats longs et immersifs progressent fortement. Ce canal permet de documenter les formations, de montrer les coulisses du centre, de donner la parole aux apprenants comme aux formateurs et de transmettre des contenus pédagogiques à forte valeur ajoutée.

TikTok est le dernier réseau investi par le CFPTS (septembre 2025). Pour l'heure, il constitue encore un lieu d'expérimentation tourné vers les publics les plus jeunes. Si les premiers résultats font apparaître une communauté présente et réactive, une réflexion est engagée pour 2026 afin d'orienter davantage les contenus vers des formats didactiques et des démonstrations concrètes des métiers et savoir-faire du secteur.



Une forte visibilité dans la profession

La présence du centre dans la presse professionnelle assoie également sa notoriété comme sa légitimité. Du fait de son rôle central dans la formation technique pour le secteur, il apparaît dans de nombreuses brèves pour des actualités concernant l'offre de formation, les campagnes d'inscription des apprentis ou des événements organisés au centre (*Lettre du spectacle, Sonomag*). La célébration des 50 ans, fin 2024, a également été l'occasion de la parution d'articles plus fouillés et d'interviews de responsables du CFPTS au début de l'année 2025 (*La Scène, Scène Plus, AS, KR*).

Le CFPTS est aussi attendu lors d'événements professionnels de grande envergure tels que les JTSE (Journées Techniques du Spectacle et de l'Évènement), qui rassemblent chaque année les acteurs de la technique - prestataires, fabricants, institutionnels, organismes de formation. Ces deux jours sont aussi l'occasion d'entretenir le lien avec le réseau informel des anciens apprenants, devenus eux-mêmes encadrants, prescripteurs, et parfois formateurs. Le centre est, par ailleurs, présent sur d'autres salons professionnels thématiques, comme Nouvelle vie pro (reconversion professionnelle) ou le Salon des formations artistiques (post-bac).

Cohésion et appartenance

L'identité visuelle du CFPTS, fruit d'un partenariat de longue date avec l'Atelier Chevara / Marge Design, est un élément important de sa visibilité et de sa reconnaissance dans le secteur, un moyen d'associer rapidement son nom à sa réputation. Cette identité est évidemment déclinée sur les objets promotionnels offerts ou commercialisés par le centre et doit s'articuler avec sa stratégie générale de communication. Le défi consiste à imaginer des supports visuellement très identifiables mais dont l'existence fait sens pour les publics visés. Les incontournables t-shirts et sweat-shirts noirs siglés « CFPTS », caractéristiques du monde du spectacle, entre vêtements de travail et de loisir, sont d'ailleurs très prisés par les apprentis. Ils sont aussi des signes d'appartenance à une communauté (les « anciens du CFPTS »). Leur multiplication dans les salles et sur les festivals porte l'image du centre. Cette idée de communauté vaut également pour l'équipe permanente du CFPTS, dont la cohésion est un atout considérable. Sur le site internet comme dans le calendrier des formations (principal outil de promotion de l'offre de formation), les illustrations 2025 sont des photos de salariés, une manière de les mettre en lumière et de faire ressortir leur appartenance à une même équipe. Le shooting en lui-même a constitué un moment convivial, de partage, dans le cadre d'une action valorisante.

FOCUS INSTAGRAM

+ 38,77 %
Nombre d'abonnés

+ 17,73 %
Nombre d'interactions

+ 211,10 %
Nombre d'impressions

ÉVÈNEMENTS

SE RETROUVER APRÈS LA FORMATION

Le CFPTS est, depuis sa création, un lieu d'échange entre les différentes composantes du spectacle et de la formation. Fidèle à cette tradition, il a décidé d'organiser des rencontres professionnelles, dans l'idée d'en faire des rendez-vous récurrents et incontournables.

Les Matinales du CFPTS

Organiser un parcours de formation professionnelle repose souvent sur la capacité à mobiliser des financements adéquats. Les questions sont multiples pour les candidats. La prise en charge est-elle complète ? Y aura-t-il un reste à charge ? Peut-il y avoir plusieurs financeurs ? Quels sont les délais ? La réforme de la formation professionnelle de 2018 a profondément modifié les équilibres, en particulier pour les stages longs, et l'information disponible est souvent parcellaire, dispersée entre plusieurs organismes qui ne sont pas toujours au fait des particularités du secteur du spectacle. Le CFPTS joue d'ailleurs un rôle de facilitateur dans le montage de ces dossiers de formation et accompagne les personnes et les structures qui s'adressent à lui.

Afin d'aller plus loin dans ce sens, et sur la sollicitation initiale de Transitions Pro Île-de-France, le centre a décidé d'organiser un événement autour de cette question du financement, le 25 janvier 2025. La thématique était claire : « *Quels accompagnements, quels financements, pour quels projets de formation ?* » Les invités représentaient les principaux organismes financeurs du secteur, avec

une conseillère Particuliers de l'Afdas Île-de-France, deux chargés de mission Animation du réseau de Transitions Pro Île-de-France, et le directeur de l'agence Audiovisuel Spectacle Technicien/Journaliste de France Travail. Le public visé comprenait aussi bien les intermittents du spectacle que les salariés en CDD ou en CDI, sans oublier les artistes-auteurs ou les demandeurs d'emploi.

Ces Matinales (10h45-15h) commençaient par un temps de prise de parole de la part des représentants des différents organismes afin de présenter les dispositifs d'accompagnement et de financement mobilisables à leurs niveaux respectifs. Ensuite, les participants avaient la possibilité d'échanger directement avec eux, afin d'aborder leurs problématiques individuelles : élargissement des compétences, professionnalisation, obtention d'habilitations, reconversion vers les métiers techniques du spectacle vivant, des sujets aussi variés que les situations personnelles de chacun. Ce temps permettait aussi à ceux qui le désiraient de découvrir une bonne partie des locaux du CFPTS, ouverts pour l'occasion : Théâtre, ateliers de serrurerie et d'accessoires, studio son, plateaux vidéo et lumière. Dans chaque lieu, un professionnel (référent, formateur, ancien apprenti) présentait les

équipements et décrivait les métiers qui y sont rattachés. D'autres salariés du centre (directrice des formations, coordinatrice pédagogique, coordinatrice et chargée d'administration, chargées d'information) se tenaient également à la disposition du public.

L'événement a remporté l'adhésion des visiteurs, qui ont apprécié la clarté des réponses et la disponibilité de leurs interlocuteurs, mais également des intervenants qui ont su se saisir de cette opportunité d'expliquer et d'orienter. Face à ce succès, la décision a été prise de reconduire cette rencontre en 2026.

Les Nocturnales du CFPTS

Dès ses premières années, du simple fait de celles et ceux qui s'y croisaient (formateurs comme stagiaires, tous professionnels en exercice), le CFPTS a servi de carrefour des idées sur tous les thèmes qui agitaient le secteur. Transferts des savoirs des métiers, mais aussi petits « tips » techniques, adresses incontournables ou postes à pourvoir, tout y était prétexte à débat. C'est cet héritage que les Nocturnales ont repris à leur compte. Au vu de la réussite des Matinales de janvier, le centre a lancé des invitations pour une nouvelle rencontre professionnelle, cette fois tournée vers



des problématiques « métier », sous la forme d'une table ronde consacrée à « L'encadrement technique face aux défis des évolutions sociétales et technologiques ».

Le mardi 16 septembre, autour de Thierry Malvoisin, formateur et référent pédagogique au CFPTS, des professionnels aux parcours variés et aux expertises complémentaires se sont réunis : Clémentine Bollée, cheffe de service plateau de l'Odéon Théâtre de l'Europe, Samuel Brouillet, directeur technique, dirigeant de Zebulon Régie et co-président du REEVE, Olivier Coldefy, psychologue référent de Thalie Santé et expert auprès de la Cour Pénale Internationale, Lucia Goj, directrice technique du Théâtre du Châtelet, et Sarah Koné, directrice déléguée, coordination générale, stratégie et relations publiques de la Philharmonie de Paris.

La rencontre a permis à ces témoins très qualifiés d'échanger autour des évolutions du champ d'action et de responsabilité des encadrants techniques. La prévention des risques voit ses contours s'élargir sans cesse, pour intégrer de nouveaux enjeux émergents qui viennent s'ajouter aux ajustements de la dernière décennie (sécurité, risques sanitaires, attentats, gestion du document unique, etc.). Prévention des VHSS, gestion

des risques psychosociaux, qualité de vie et conditions de travail, transition écologique, accessibilité universelle, transformation technologique : les axes de travail se multiplient et interrogent les compétences, les responsabilités et la posture de l'encadrant technique, le tout dans un contexte contraint financièrement.






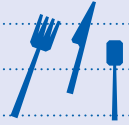
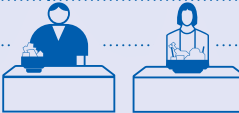


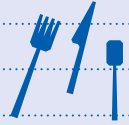
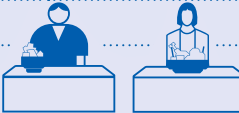





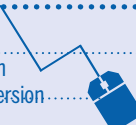
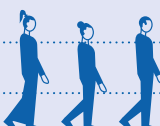
À la fin de la table ronde, les participants ont pu interpellé les intervenants, avant de poursuivre le débat de façon plus informelle, dans la plus pure tradition du CFPTS. Les retours de toute l'assemblée, près d'une centaine de participants, ont été très positifs, un tiers du public ayant d'ailleurs trouvé l'événement trop court ! Autre signe d'adhésion, la captation de la table ronde a été, de loin, la vidéo la plus regardée de la chaîne YouTube du CFPTS. Là encore, une deuxième édition est apparue comme nécessaire et sera programmée fin 2026.

↑
De gauche à droite :
Sarah Koné, Samuel Brouillet
et Clémentine Bollée,
lors des Nocturnales

ACTIVITÉ QUOTIDIENNE

AU FIL DES SEMAINES

Tout au long de ses 47 semaines d'ouverture annuelles, le CFPTS mobilise ses équipes et ses moyens matériels afin d'accueillir dans les meilleures conditions apprenants et formateurs. Au-delà du seul face-à-face pédagogique, de nombreuses tâches sont nécessaires à l'accomplissement de cette mission.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h	ACCUEIL NOUVELLES FORMATIONS RÉCUPÉRER VIENNOISERIES	SUIVI MOOC GESTION DE PROJET ARS	FONDAMENTAUX TECHNIQUES POUR LES NON-TECHNICIENS À la carte : <u>Thalie santé</u>	MODULE RSE RG 	JURY TSV 
10h	ACCUEIL NOUVEAUX FORMATEURS 	STAGE GUYANE Conduite lumière PRÉVOIR LA VISIO DE SUIVI	RÉGIE THÉÂTRE RSV plateau	CULTURE ARTISTIQUE Accessoiriste-réalisateur	PRÉPARATION C211 GRANDMA3 POUR LUNDI
11h	PRÉPARATION SALLE INFO 	TRAVAIL DU BOIS DÉGAGER STOCK POUR LIVRAISON	RÉGISSEURS GÉNÉRAUX Travail en autonomie RÉSERVER LA C114!	RÉUNION CODIR + DÉJ	EXPLOITATION DES LIAISONS HF pour les RSV-Son 
12h	PAUSE DÉJ		DÉJEUNER DE JURY 	PAUSE DÉJ 	
13h			DÉJEUNER DE JURY 	PAUSE DÉJ 	
14h	VIDER LE LAVE-VAISSELLE SUITE AU POT DE FIN DE FORMATION	LUTTE CONTRE LES VHSS 5 FORMATIONS CETTE SEMAINE	RÉSEAUX ET PROTOCOLES LUMIÈRE RSV lumière 	TOUCHDESIGNER RSV Vidéo	14h 30: REPRÉSENTATION MACHINISTES À la carte <u>Ekhoscènes</u>
15h	EPI - EXTINCTEURS SÉCURISER LA COUR 	CORRECTIONS CONCOURS APPRENTISSAGE SALLE A203	LIVRAISON BOIS 	PRÉPARATION THÉÂTRE KABUKI + CYCLO	BILAN FORMATION QCAD
16h	JURY Régie lumière (exploitation) SUR TOUTE LA SEMAINE 	MATIÉRAGES ET PATINES FAIRE UN POINT MATÉRIEL	MATIÉRAGES ET PATINES FAIRE UN POINT MATÉRIEL	QCAD Installation nouvelle version 	FIN DE FORMATION 

Les exemples développés ci-après sont tirés de la semaine du 24 au 28 mars 2025, une période représentative de l'activité du centre. Durant ces 4 jours, une moyenne de 160 apprenants et de 15 formateurs ont fréquenté quotidiennement les locaux de Bagnolet (en plus de 5 formations réalisées

à l'extérieur, dont une en Guyane). Les sessions relevaient à la fois de la formation professionnelle continue (Régie générale, QCAD, grandMA3...), de l'apprentissage (Technicien du spectacle et de l'événement, Administrateur de réseaux scéniques...) et de commandes directes venues des

structures (Ekhoscènes, Thalie Santé). Elles se sont déroulées dans 15 salles différentes dont le Théâtre, le Grand Plateau, deux plateaux polyvalents, les ateliers d'accessoires, la salle électricité, des studios son et les ateliers de construction (menuiserie et serrurerie).

LUNDI



8h45

ACCUEIL DES STAGIAIRES DE LA FORMATION MATIÉRAGES ET PATINÉS APPLIQUÉS AUX DÉCORS

Pour chaque session de formation, le premier jour est celui de l'accueil administratif et pédagogique. L'administration des formations vérifie la présence de chaque stagiaire et, surtout, l'exactitude des données le concernant. C'est également le moment d'échanger pour compléter un dossier ou expliquer une démarche. Ensuite, la coordination pédagogique accompagne les stagiaires dans la salle où débutera la formation, présente le contenu et le déroulé et introduit le groupe auprès du formateur. Pour les formations longues, l'accueil est plus complet, avec une présentation de l'ensemble des services, une visite guidée des locaux et un petit-déjeuner permettant à tous de faire connaissance dans un cadre informel. En 2025, entre la formation continue et l'apprentissage, 177 groupes d'apprenants ont été reçus.



MARDI



8h30

PRÉPARATION DU GRAND PLATEAU POUR UN MODULE HF DE LA FORMATION RÉGIE TECHNIQUE

Quand les apprenants et leurs formateurs prennent possession d'un espace pédagogique pour un temps de formation,

ce dernier a été soigneusement approvisionné par les services techniques afin de répondre aux spécifications de chacune des sessions. Le principe est de mettre à disposition des participants tous les éléments requis, qu'il s'agisse de matériels, d'outils ou de consommables. Les stagiaires pourront alors effectuer l'installation, qui est une part intégrante de leur formation. Par ailleurs, en fonction de leur intervention, les formateurs vont adresser des demandes spécifiques afin de mettre en place les mises en situation pratiques qui forment le socle de la pédagogie du CFPTS. Étant donné la variété des espaces pédagogiques et leur extrême spécialisation (ateliers, plateaux techniques, studios son, etc.), ainsi que leur taux d'occupation très élevé, la rotation des espaces est rapide et demande une planification serrée. Pour les services techniques (5 personnes à temps plein), cette facette représente 60 % de l'activité annuelle.



MERCREDI



10 h 30

LIVRAISON DE LA COMMANDE DE BOIS POUR LA FORMATION TRAVAIL DU BOIS - PRISE EN MAIN DES OUTILS POUR LA CONSTRUCTION DE DÉCOR

Pour l'occasion, un balisage de sécurité a été mis en place pour réceptionner cette commande et l'acheminer jusqu'à la menuiserie. D'ailleurs, dans ce cas précis, comme pour les livraisons de métal destinées aux ateliers de serrurerie, la réception et la manutention sont désormais intégrées à l'action de formation, sous la supervision des services techniques du centre et du formateur. Mais toutes les commandes de consommables ne concernent pas 800 kg de matières premières ! Le CFPTS voit également arriver des commandes en tous genres pour alimenter son activité pédagogique : consoles, matériel de diffusion sonore, ordinateurs, produits et matériaux pour le secteur des accessoires, composants électroniques, filins, matériel d'accroche, équipements de protection individuelle... et la liste ne s'arrête jamais ! En 2025, le CFPTS a passé pas moins de 635 commandes.

JEUDI



9h

JURY RÉGIE LUMIÈRE - EXPLOITATION DES ÉQUIPEMENTS ET DES CONSOLES

Toutes les formations certifiantes, y compris celles concernant un seul bloc de compétences, se concluent par des jurys

qui vont évaluer les candidats au regard du référentiel de certification concerné. Le processus est très encadré et rigoureusement décrit dans les documents déposés auprès de France Compétences : les modalités des épreuves collectives ou individuelles, les attendus et même la composition du jury. Au CFPTS, le jury n'est pas considéré seulement comme un contrôle a posteriori mais bien comme une étape à part entière du processus de formation. Les commentaires et observations que reçoivent les candidats sont notamment formulés pour identifier des axes d'amélioration. Par ailleurs, le centre prend soin de sélectionner pour son jury des professionnels des secteurs du spectacle vivant et de l'événementiel recrutés pour leur expertise métier. En 2025, le CFPTS a organisé 18 jurys différents (7 jurys de certification, 11 jurys d'évaluation).





VENDREDI



16h

BILAN DE FIN DE FORMATION SOUDURE POUR LE SPECTACLE

Dans le cadre de sa démarche qualité, le CFPTS recueille l'avis des participants pour chacune de ses formations. Ce recueil prend non seulement la forme d'une grille

d'évaluation individuelle, mais également d'un bilan collectif en présence du service pédagogique et du formateur. Ce précieux temps d'échanges permet en effet d'aller au-delà du niveau global de satisfaction, en ouvrant un débat sur chaque thématique : les points forts de la formation et les éventuels axes d'amélioration, sa faculté à répondre aux attentes des participants, la pertinence des méthodes pédagogiques. Pour les formations longues de reconversion professionnelle, des bilans intermédiaires sont également réalisés, tandis que les apprentis sont interrogés à la fin de chaque période de regroupement au CFPTS. Une synthèse de ces échanges est ensuite transmise à la direction du centre et aux formateurs concernés, afin de participer au processus d'amélioration continue et d'alimenter la réflexion sur l'évolution de l'offre de formation. En 2025, ce sont plus de 200 bilans qui ont été organisés !

ET PENDANT CE TEMPS...

En plus de toutes ces tâches, le CFPTS dépend de l'activité de tous les services qui permettent à la formation de se dérouler : l'administration des formations continues traite plus de 3 600 dossiers, le service des formations en alternance gère 7 promos simultanées, l'informatique supervise près de 300 terminaux informatiques, la planification jongle avec 178 formateurs et près de 7 000 m² d'espaces, la direction financière émet plus de 2 300 factures et en acquitte tout autant, les services techniques répondent quotidiennement aux besoins ponctuels des formations, et la communication publie 1 000 posts et traite 4 600 demandes de renseignements.

LE CFPTS, C'EST...

3 600

dossiers de formation
continue

7

promos d'apprentis
simultanées

300

terminaux informatiques

178

formateurs extérieurs

7 000 m²

d'espaces

2 300

factures émises

635

commandes passées

RSE

CONCRÉTISATION DE LA DÉMARCHE

Après avoir affirmé, en 2024, sa volonté de consolider sa démarche en matière de RSE, le CFPTS, toujours accompagné par Ipama sur ce chemin, a passé la vitesse supérieure en 2025. Revue des objectifs et des actions menées.

L'engagement de la responsabilité

Afin de structurer sa démarche RSE, le CFPTS s'est donné pour objectif d'obtenir le label Engagé RSE proposé par Afnor Certification, d'ici la fin de l'année 2026. Sur le point du modèle économique et de la gouvernance, le centre dispose d'un atout structurel, lié à sa nature et à son mode de fonctionnement : une structure associative à but non lucratif, appartenant au champ de l'économie sociale et solidaire, et au service de la profession et des professionnels. Fin 2025, afin de renforcer encore cet aspect, les administrateurs de l'association ont pris la décision de modifier ses statuts pour y introduire explicitement la notion de respect des objectifs de développement durable.

Un travail collectif

Pour poser les bases de la réflexion et du travail à mener, le centre a veillé à impliquer l'ensemble de l'organisation de façon collégiale. Au quotidien, l'insertion systématique de points RSE lors des réunions de service et du comité de direction répond à l'objectif de faire de ce sujet un incontournable de tous les processus de prise de décision. Cette approche permet de s'assurer de l'appropriation des enjeux par les salariés dans le cadre de leurs fonctions respectives, une condition que le centre juge indispensable pour la réussite de la démarche.

Ce sont par ailleurs plusieurs ateliers et séminaires collectifs, réunissant membres du comité de direction, salariés de différents services et intervenants extérieurs qui ont été organisés tout au long de l'année 2025, sur des sujets bien identifiés.

Le premier, dès le mois de janvier, a consisté en une réunion de lancement, avec la présentation par Ipama des différentes étapes du projet. Puis, en avril, un « comité RSE élargi », rassemblant les membres du comité de direction et d'autres salariés selon leur fonction ou sur la base du volontariat, a travaillé sur l'identification et la caractérisation des parties prenantes liées au CFPTS. De l'Afdas aux apprenants en passant par les formateurs, les entreprises de spectacle (théâtres, salles de concert, prestataires événementiel, parcs de loisirs), le ministère de la Culture ou les collectivités locales, elles sont aussi nombreuses que variées dans leurs formes, leur poids sur les décisions du centre ou leur intérêt dans son bon fonctionnement. Chacune à leur niveau, elles peuvent influencer ou être influencées, et constituent un levier majeur de transformation.

Dans l'année, ce sont par ailleurs deux séminaires impliquant une large partie des

équipes qui ont été organisés, l'un consacré à la définition des enjeux de la RSE pour le CFPTS et le second à la détermination d'un plan d'action pour les prendre en compte. Ce travail a permis de définir les trois axes majeurs de développement adaptés aux particularités du centre, qui constituent sa feuille de route pour les années à venir.

Des axes bien identifiés

Le premier axe, Pour une transmission responsable, concerne la mission première du centre : former, informer, sensibiliser, et proposer un lieu d'échanges et de débats au cœur de son réseau professionnel et de son territoire. C'est plus d'une quarantaine de modules de formations liés à la RSE que le CFPTS a organisés en 2025 (éco-conception des décors, transition écologique dans le spectacle, fresques, handicap et inclusion, lutte contre les VHSS, management responsable...). Au sein même des formations, cette démarche passe également par la mise en place du réemploi des productions de certains stages dans le cadre d'autres formations (notamment de la menuiserie vers les ateliers d'accessoires). L'inclusion de ces thèmes au sein des Nocturnales du CFPTS, ou encore la participation à l'écosystème de la RSE (adhésion au



réseau Arviva, participation de l'équipe à des conférences sur ces sujets, partenariats avec l'UDS, FaraBello ou les Augures) sont aussi des réponses à ces exigences. Notons également les liens constants que le CFPTS entretient avec son territoire : dialogue permanent et constructif avec la Région Île-de-France, partenariat plus local avec La Fonderie de l'Image dans le cadre des Puces de l'Illy, et jusqu'à des actions plus ponctuelles, comme, en novembre dernier, l'accueil d'une classe de 3^e Prépa-métiers de Bagnolet pour visiter le centre et faire découvrir les techniques du spectacle.

Le deuxième axe, Vers des conditions de travail améliorées, rappelle que la RSE est également tournée vers l'intérieur des structures, qu'il s'agisse de dialogue social (reprise des négociations autour de l'accord entreprise), d'inclusion (mise en place de réunions mensuelles sur le sujet du handicap, aménagement d'un espace de repos pour les apprenants le nécessitant), ou encore de prévention des risques professionnels (achat de sièges ergonomiques et de bureaux assis-debout, installation de distributeurs de protections périodiques dans les sanitaires).

Enfin, le troisième axe, Au cœur de l'effort environnemental collectif, replace l'action du CFPTS dans un mouvement plus large de maîtrise des consommations et de promotion d'une économie circulaire. C'est sur cet aspect que le CFPTS aura le plus à construire dans les années à venir, même si quelques actions ponctuelles ont déjà été menées concernant le matériel informatique (achat de micro-tours reconditionnées, don de matériel à des associations), mais aussi plus généralement (acquisition d'une nouvelle machine à café à grains entretenue par une entreprise certifiée B-Corp, objets publicitaires plus responsables, don d'accessoires à un hôpital pour enfants).

↑
Séminaire plan d'action RSE réunissant permanents et formateurs en octobre 2025

Les 3 axes prioritaires du CFPTS :

POUR UNE TRANSMISSION RESPONSABLE

VERS DES CONDITIONS DE TRAVAIL AMÉLIORÉES

AU CŒUR DE L'EFFORT ENVIRONNEMENTAL COLLECTIF

BILAN STRATÉGIQUE ET FINANCIER

UNE ANNÉE ENCOURAGEANTE

Le CFPTS a connu une année 2025 très satisfaisante, avec une excellente tenue de la formation continue, ce qui confirme la solidité de l'établissement. Tous les indicateurs sont positifs, à l'exception de la formation initiale en apprentissage. L'avenir demeure toutefois incertain, soumis aux choix politiques et financiers des opérateurs publics.

Un exercice de consolidation

L'année 2025 se conclut sur un chiffre d'affaires en nette hausse par rapport à 2024, un cru pourtant déjà exceptionnel, avec un total de 8,67 M€, soit une progression de 6 %. Cette dynamique confirme la trajectoire de redressement et de consolidation amorcée après la crise de 2020, assurant aujourd'hui la pérennité de notre modèle associatif lorsque les financeurs accompagnent le secteur. La comparaison avec 2019, la dernière année « pleine », avant la crise sanitaire et la fin des CIF, est tout aussi positive (+32 %). Le résultat est d'autant plus satisfaisant qu'il est foncièrement lié à la progression de l'activité (+5 %). Le montant total des subventions et produits exceptionnels est également en nette hausse par rapport à l'année précédente (+9,4 %), en raison essentiellement d'une subvention exceptionnelle de la Région Île-de-France.

Une offre catalogue plébiscitée

Tout comme le chiffre d'affaires, les produits issus de l'offre de formation continue sur catalogue établissent également un record, en atteignant 4,23 M€ (+10 %). Les raisons en sont un nombre plus élevé de sessions réalisées sur certains stages, de meilleurs taux de remplissage et une baisse des annulations, des tendances déjà observées

en 2024 et qui se sont confirmées et accentuées. L'analyse par secteurs est difficile à établir, en raison de la modification de périmètre induite par la création d'Électricité et de Réseaux scéniques, qui accueillent des formations jusqu'ici référencées dans d'autres secteurs.

Il est cependant notable que, pour des raisons diverses, certains secteurs se démarquent : Direction technique/Régie (tenue de *Régie technique*, annulé en 2024), Décor/Accessoires (session supplémentaire de *Matiérages et patines appliquées aux décors*, tenue de *Prothèses pour la scène*, annulé en 2024) et Son (taux de remplissage en hausse). Par ailleurs, d'un point de vue transverse, les formations métier, durement impactées par la fin des CIF, reprennent peu à peu leur rôle socle dans l'activité du centre. En 2025, elles représentent 45 % du chiffre d'affaires des formations catalogue et 29 % du chiffre d'affaires global (pour 23 % des heures stagiaires).

Des formations hors catalogue toujours appréciées

Les formations hors catalogue, qui présentent un chiffre d'affaires stable (572 k€), recouvrent deux situations : une formation calquée sur l'offre catalogue mais à des dates et/ou dans des lieux distincts ; un contenu travaillé

spécifiquement pour correspondre à une demande particulière. Elles présentent donc une typologie distincte, avec une prépondérance très nette des thématiques liées à la prévention des risques (80 % des stagiaires pour 58 % des heures stagiaires), portées par la demande en forte reprise des formations autour de la lutte contre les violences et harcèlement sexistes et sexuels (VHSS).

Particularité de l'année 2025, le CFPTS a pris en charge la partie pédagogique d'un programme de formation métier, *Gestes métier du machiniste*, créé avec le soutien de l'Afdas et de France Travail, et ce pour la deuxième année consécutive. En comptant le solde de la session entamée en 2024 (conclue en mars 2025) et le début de la session suivante (de septembre 2025 à mars 2026), le programme a représenté à lui seul 18 % des heures stagiaires des formations hors catalogue. Signe de la réussite de cette initiative, un nouveau client (Live Nation) a décidé de solliciter le centre sur une configuration similaire pour 2026.

Des formations en apprentissage sous-financées

L'activité de formation initiale en apprentissage se trouve, quant à elle, dans une situation paradoxale. D'un côté, elle est plébiscitée par



les jeunes comme par les employeurs. Comme chaque année, le nombre de candidats a largement dépassé les capacités d'accueil des différentes promotions (373 candidats pour 92 places). Comme chaque année, l'ensemble des jeunes entrés en apprentissage a trouvé une entreprise d'accueil. Pourtant, cette branche présente un chiffre d'affaires en recul de 4 %, à 1,78 M€.

La raison de ce niveau en constant recul depuis plusieurs années est la politique de baisse des niveaux de prise en charge (NPEC) menée par France Compétences, malgré l'opposition des branches professionnelles. L'augmentation du nombre d'apprentis placés dans le secteur public (non soumis aux NPEC) et la facturation de restes à charge aux entreprises ne suffit pas à combler ce déficit structurel.

Un soutien constant des partenaires institutionnels

Le CFPTS peut compter sur l'aide d'un certain nombre d'opérateurs, d'autant plus précieuse qu'eux-mêmes subissent la conséquence de la crise des financements publics. Ainsi, la Drac Île-de-France, représentant le ministère de la Culture, a renouvelé sa subvention de fonctionnement au même niveau que pour l'année 2024 (414 k€), autour de différents projets internes (soutien aux métiers rares,

ingénierie pédagogique spécifique, etc.). De son côté, la région Île-de-France, parallèlement à l'aide forfaitaire au titre de la majoration des coûts contrats, a attribué au centre une aide exceptionnelle, pour un montant cumulé de 300 k€. Enfin, l'Afdas a participé aux investissements matériels pour un montant de 57 k€ (systèmes de diffusion sonore).

Une maîtrise des charges efficace

Le montant des charges s'établit à 7,61 M€, en progression de 10 %, un montant à relativiser au vu du poids de l'intégration aux comptes de la perte de la créance CFASVA-Afasam (500 k€). Retraité de cette somme, l'augmentation des charges est limitée à 2 %, un chiffre permis par l'attention particulière portée à la maîtrise des dépenses. En effet, cette hausse est à mettre en regard du niveau record atteint par l'activité du centre, qui entraîne mécaniquement une hausse des dépenses directement liées à la formation (formateurs en CDDU et sur factures, consommables).

Une situation financière stabilisée

Avec un résultat net bénéficiaire, porté à la fois par le niveau de la demande de formation et la rigueur de sa gestion, le CFPTS peut poursuivre sa stratégie de désendettement.

↑
Formation grandMA3 prise en main et pratique avancée, au plateau lumière C211



En 2025, le taux d'endettement du centre s'établit à 10,4 % (contre 16 % en 2024) et cette trajectoire devrait se poursuivre et s'accélérer, en raison du remboursement des prêts garantis par l'État (PGE) contractés au moment de la crise sanitaire. Cette situation ouvre des possibilités de financement nouvelles auprès des institutions bancaires. Parallèlement, la trésorerie en jours progresse aussi, pour s'établir désormais à 59 jours, un signe supplémentaire de la bonne santé économique et financière de l'établissement.

Un avenir incertain

Si l'exercice 2025 a confirmé les tendances observées en 2024, c'est aussi parce que le cadre économique et réglementaire de la formation professionnelle dans les secteurs couverts par le CFPTS était resté essentiellement stable, malgré la baisse regrettable des niveaux de prise en charge de l'apprentissage par France Compétences. Dans ces conditions, le travail fourni par les équipes et la demande émanant des apprenants et des structures se sont conjugués afin d'atteindre ces niveaux record d'activité. Mais l'Afdas, acteur central du système de financement, a été rattrapé par le fort ralentissement économique subi par le secteur dans son ensemble. Face à la baisse des cotisations et à la hausse des

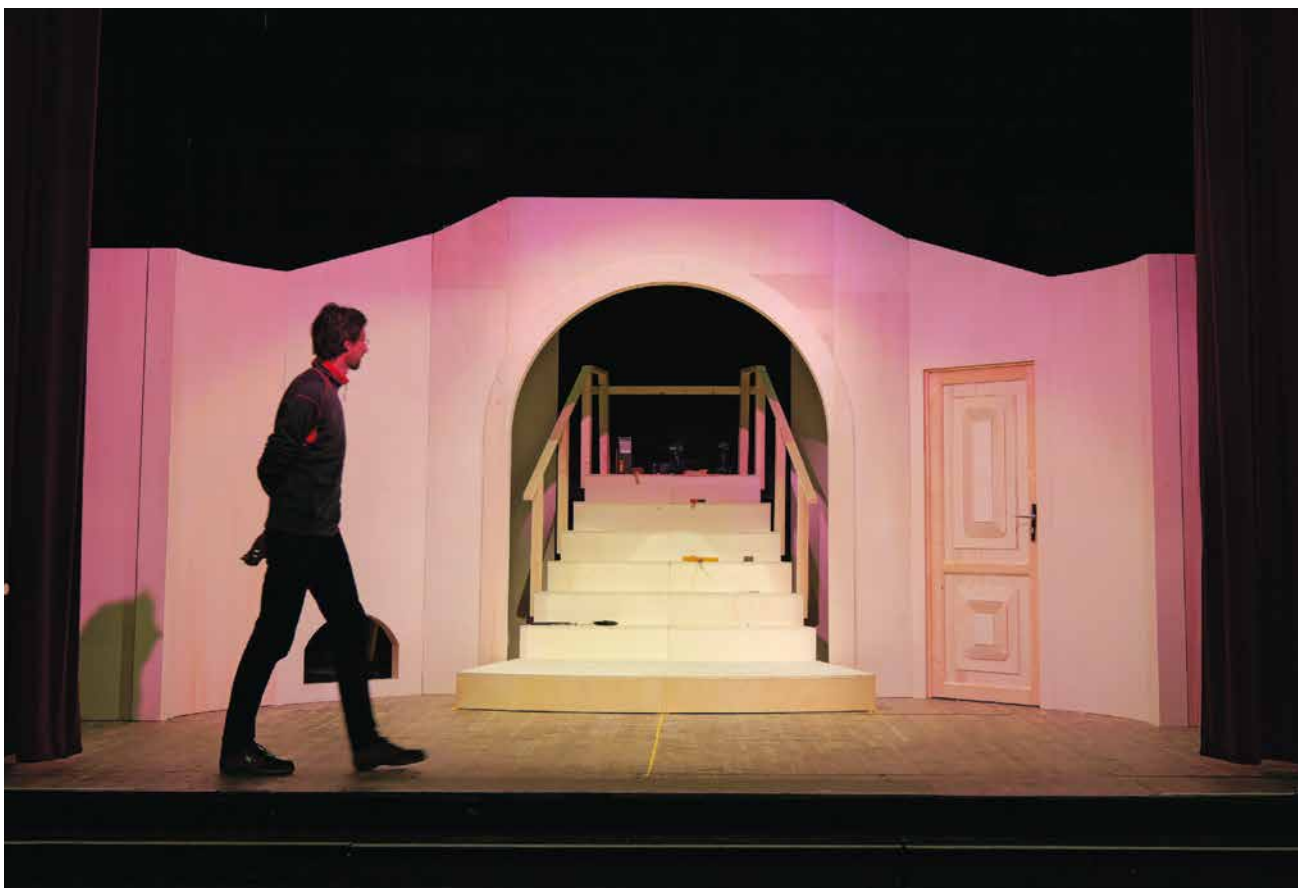
demandes de financement, l'Opcoc n'a eu d'autre choix que de durcir sa politique, en jouant sur deux leviers principaux : les plafonds de financement et les délais de carence séparant les périodes de formation.

Sur le premier point, les plafonds pour les formations techniques non certifiantes ont été ramenés de 8 000 € à 5 000 €. La mesure est particulièrement sévère pour le secteur Décor/Accessoires du CFPTS, pourtant jugé indispensable par les professionnels. Sur le point de la carence, il est à craindre qu'il ait un impact direct sur la fréquentation des intermittents du spectacle, et donc sur les taux de remplissage de toutes les formations qui les accueillent. Le centre s'est donc attelé à un gros travail de recalibrage de son offre de formation pour 2026, sans pouvoir définir précisément si cet effort lui permettra d'absorber ce choc.

« D'un point de vue transverse, les formations métier, durement impactées par la fin des CIF, reprennent peu à peu leur rôle socle dans l'activité du centre. »

↑
Module de réparation d'accessoires pour les régisseurs plateau en apprentissage

➤
Réalisation des stagiaires Techniques de construction de décor bois, éclairée par les régisseurs lumière en reconversion professionnelle



FOCUS SUR LES FORMATIONS MÉTIER

CHIFFRE D'AFFAIRES FORMATIONS MÉTIER	1 905 174 €
PART DU CA	
→ Formation Catalogue	45 %
→ Total	29 %
NOMBRE D'HEURES STAGIAIRES	47 898 h
PART DU NOMBRE D'HEURES	
→ Formation Catalogue	45 %
→ Total	23 %

759 687 €
de subventions,
soit
8,8 %
du chiffre d'affaires

10,43 %
Taux d'endettement,
contre 16,05 %
en 2024

58,76
Trésorerie
en jours contre
37,22 en 2024

72,6 %
taux de remplissage,
contre 74 %
en 2024

↗ 10 %
4 805 640 €
Chiffre d'affaires
formation continue

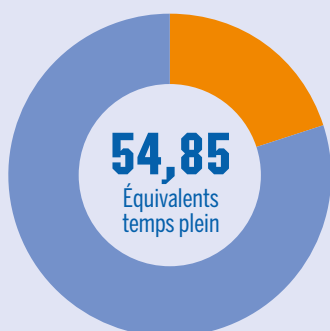
TABLEAU DE BORD

Pour remplir ses missions, le CFPTS peut s'appuyer sur deux équipes, l'une de permanents, l'autre de formateurs extérieurs, tous professionnels en exercice. Leurs expériences, leurs différences et leur implication se conjuguent au service de la formation.

7 SERVICES

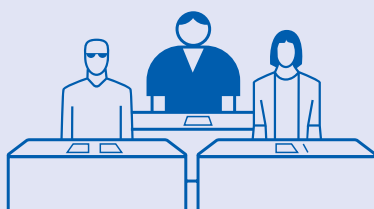
- Direction générale
- Direction des formations
- Direction administrative et financière
- Direction des systèmes d'information
- Logistique des formations
- Direction de la communication
- Relations entreprises/apprentissage

RÉPARTITION DES STATUTS



- 49 Salariés permanents
- 178 Formateurs

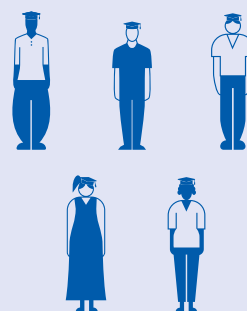
FORMATION DES ÉQUIPES



24

Salariés formés

APPRENTISSAGE



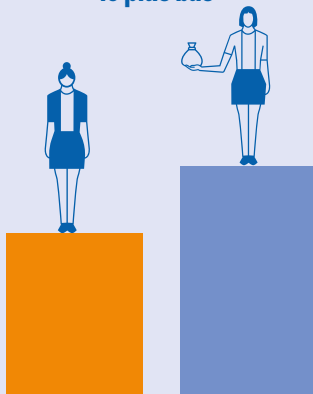
5

Salariés en contrat d'apprentissage

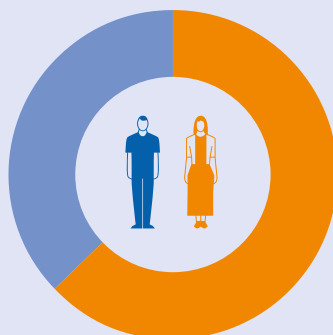
ÉCART SALARIAL

3,48

Écart entre le salaire le plus haut et le plus bas



RÉPARTITION HOMMES-FEMMES DES CADRES



63 % de femmes parmi les cadres
(48 % en 2024)

DÉPARTS ET ARRIVÉES



8

Départs



7

Arrivées

Directeur de la publication

Bruno Burtre

Rédacteur

Olivier Quezada

Crédits photos

Romain Bassenne (couverture),

CFPTS

Conception et réalisation

Marge Design

Impression

Media graphic (juin 2026)

Infographies

Emma Bénévent

Le CFPTS œuvre au quotidien pour la parité et l'inclusion. Cependant, pour une lecture allégée, cette présentation ne répond pas aux principes de l'écriture inclusive.

**PRENEZ CONTACT
AVEC NOUS !
WWW.CFPTS.COM**

CFPTS

Centre de formation professionnelle
aux techniques du spectacle

92, avenue Gallieni

93170 Bagnole

✉ contact@cfpts.com

